

# Projet agrivoltaïque – Précý Agrivoltaïque

## Balade de présentation du projet

*Mercredi 29 mars 2023, à 18h*

### SYNTHÈSE

*Dans le cadre du développement d'un projet agrivoltaïque sur la commune de Précý-le-Sec, porté par la société GLHD et le collectif d'agriculteurs Précý Agrivoltaïque, un dispositif d'information et de concertation a été mis en place, afin que ce projet soit présenté en détails et enrichi des échanges avec les habitants et riverains.*

*Le projet a ainsi déjà été présenté aux habitants de la commune via un porte-à-porte, deux lettres d'information, un site internet mais également une permanence publique d'information.*

*La balade de projet, à laquelle ont été conviés les habitants de la commune via une lettre d'information, des affiches en mairie ainsi qu'un flyer d'invitation, constitue un dispositif supplémentaire donnant à voir le projet de façon plus concrète. Elle avait en effet pour objectif de permettre la découverte du site, de représenter les structures des panneaux photovoltaïques et de rencontrer à nouveau les agriculteurs du collectif.*

*Un temps convivial était proposé ensuite aux participants.*

*Au total, étaient présentes : 9 personnes dont 3 membres du collectif d'agriculteurs*



**Précý**  
**Agrivoltaïque**



## LE PROJET « PRECY AGRIVOLTAÏQUE »

La balade a débuté par un rappel de la part des agriculteurs présents des raisons pour lesquelles ils se sont lancés dans le projet agrivoltaïque. Voisins de parcelles, ils ont partagé les difficultés que connaît leur activité, avec des vulnérabilités toujours plus nombreuses (terres à faible potentiel, impacts du changement climatique, maladies et insectes qui attaquent les cultures traditionnelles, dépendance aux aides publiques qui s'amenuisent d'année en année, ...). La réalisation d'un projet d'agrivoltaïque a pour but d'assurer un avenir à leurs exploitations, en diversifiant leur activité tout en maintenant leur cœur de métier, l'agriculture et l'élevage.



Il a été précisé que le projet agricole reste encore en cours de définition. De façon générale, le collectif d'agriculteurs prévoit d'installer un élevage ovin et de cultiver plusieurs variétés sur les parcelles (pomme de terre, légumes secs, maraîchage, céréales).

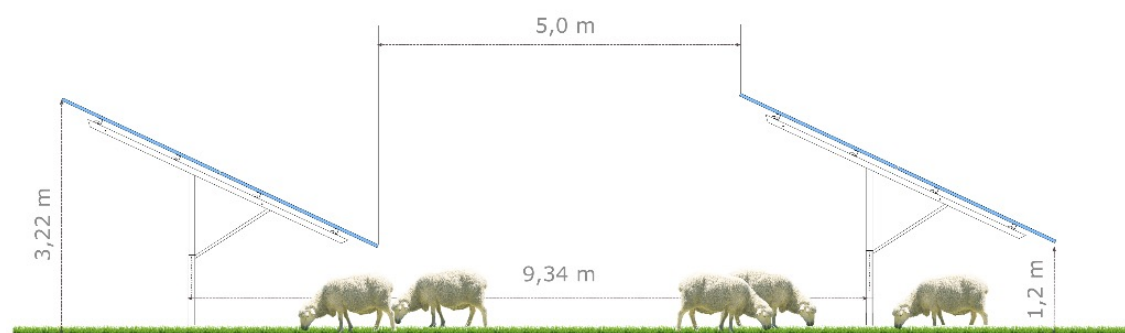
Un expert agrivoltaïque va prochainement accompagner le collectif pour définir de façon plus précise encore les contours du projet agricole. Les agriculteurs ont souligné la synergie existante entre les panneaux et une activité agricole : les panneaux permettent en effet de protéger les bêtes et les cultures, en s'appuyant sur différentes études notamment celle de l'INRAE.



Étendu sur environ 100 ha, pour une estimation de 75 MWc, le projet sera constitué de 4 îlots de sorte à conserver les chemins existants sur le site.

Les panneaux formeront des tables avec une fixation mono-pieu et seront espacés de façon à permettre le travail agricole ainsi que le passage d'engins agricoles. Les installations seront distantes de 30m de la lisière des bois.

Les plans ne sont pas encore présentés car GLHD a la volonté de recueillir l'ensemble des remarques et des avis de la population et des élus au cours de la démarche d'information-concertation en amont, de façon à pouvoir modifier le projet. Les grandes jalons du calendrier de projet ont été par ailleurs rappelés à cette occasion, avec un dépôt de la demande de permis de construire prévu la fin de l'année 2023. Après instruction du dossier, recueil de l'avis de la CDPENAF et une enquête publique, la décision préfectorale pourrait intervenir en 2025. La mise en service serait prévue pour 2027.



De façon à donner un aperçu des futures installations, les agriculteurs ont préparé une installation faite de piquets et de cordes, destinée à représenter l'emprise et la hauteur des futures installations. Par ailleurs, GLHD a expérimenté un nouvel outil de réalité augmentée, permettant via une tablette de projeter les rangées de panneaux et des haies sur le site.



Les participants ont également posé plusieurs questions sur la sécurité des installations. Un système de vidéosurveillance sera mis en place, ainsi que des clôtures empêchant les intrusions. Ces dernières sont cependant étudiées pour laisser passer du petit gibier et s'intégrer au mieux au paysager. Un accès aux pompiers est également prévu tout comme la présence d'une réserve d'eau de 60m<sup>3</sup>. Les intempéries comme la grêle et le vent, n'ont pas d'impact sur les installations qui sont étudiées pour y résister. Autre point de sécurité abordé : la création de reflets par les panneaux. La disposition de ces derniers est étudiée afin d'éviter une quelconque gêne pour les usagers.

Concernant le paysage, GLHD prévoit l'installation de haies notamment dans le cas de co-visibilité signalée, comme c'est le cas pour le GRP Tour de l'Avallonnais.

Enfin les panneaux demandent très peu d'entretien, la pluie suffisant le plus souvent à dissiper la poussière pouvant s'y déposer.

GLHD étudie également avec la Région la mise en place de contrat d'insertion pour la réalisation des travaux.